

Comité des Fêtes de Cormery

FÊTE DU
PRINTEMPS

27 AVRIL 2025

Vide grenier
Marché de Producteur
Foire aux plants

Buvette & Restauration
sur place
Entrée Libre

CORMERY
08h - 18h

Le dimanche 27 avril 2025, le comité des fêtes de Cormery organise la fête du Printemps qui comprend un vide grenier, une foire aux plants et un marché de producteurs.

Elle se tiendra de 06h à 18h, rue de la tuilerie 37320 Cormery.

Les organisateurs tiendront un stand restauration et buvette. Vente de boissons et de gourmandises sucrées et salées.

N'hésitez pas à nous contacter dès à présent pour plus d'informations par téléphone au 02.47.43.04.37 ou par mail à feteduprintemps.cdfcormery@gmail.com

Pour la réservation du vide grenier, de la foire aux plants et du marché de producteurs, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription (ci-dessous) complété et accompagné du règlement ou via le site helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-cormery/boutiques/fete-du-printemps-et-vide-grenier-2025>



Les emplacements sont au tarif de 2€50 le mètre linéaire, avec un minimum de 5 mètres.

Possibilité de stationner sur l'emplacement.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant **le 20 avril 2025**



FÊTE DU PRINTEMPS CORMERY

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A compléter en caractères d'imprimerie)

Je soussigné(e),

NOM : _____ PRENOM : _____ Né(e) le : __ / __ / ____

À (ville) _____ (Département) _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Téléphone : __ / __ / __ / __ / ____

E-mail : _____ @ _____

Titulaire de la pièce d'identité n° : _____

Délivrée le : __ / __ / ____ Par : _____

N° immatriculation du véhicule : _____

Inscription : (Cocher la partie souhaitée)

Foire aux plants et Marché de Producteurs :

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant(e) - Être commerçant(e) : N° carte professionnelle _____

Produits proposés à la vente : _____

- De ne pas vendre de produits alimentaires pour une consommation sur place sans accord préalable de l'organisateur.

- Seule l'annulation de la manifestation par l'organisateur donnera le droit à un remboursement

Vide grenier :

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant(e) - Être commerçant(e) : N° carte professionnelle _____

Produits proposés à la vente : _____

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (art L310-2 du code du commerce)

- De ne pas vendre de produits alimentaires sans accord préalable de l'organisateur.

- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)

- Seule l'annulation de la manifestation par l'organisateur donnera le droit à un remboursement

Fait à _____ Le : __ / __ / 2025 – Signature



Attestation devant être remise à l'organisateur à l'inscription qui la joindra au registre pour remise au maire de la commune de Cormery

Réservation d'un emplacement de : (minimum de 5 mètres)

Voiture simple (5m minimum) : mètres

Voiture + remorque (8m minimum) : mètres

Camionnette simple (6m minimum) : mètres

Camionnette + remorque (10m minimum) : mètres

Camion simple (8m minimum) :mètres

Camion + remorque (12m minimum) :mètres

Réservation qui sera accepté suivant la place disponible, sans contestation possible de ma part au tarif de 2€50 le mètre linéaire

Ci-joint un chèque de __ € **établi à l'ordre du Comité des fêtes de Cormery**

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès la réception de votre règlement

Bulletin à renvoyer avant le 20 avril 2025 à Mme Leveque Nelly - 13 rue du Collège 37320 Cormery